



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**



**SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022**

**EXERCICE SPORTIF 2021/2022**



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 A 14H30**



**PROCÈS - VERBAL**



**PRÉSIDENTE DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU 06 de KARATÉ et D.A. Mme**

**PERONNET Dominique**



**ORDRE DU JOUR**



* Ouverture de l’assemblée Générale par la présidente
* Approbation du procès-verbal de l’Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes au 31/08/2021
* Présentation du rapport moral de la présidente et approbation
* Rapport du secrétaire général
* Présentation du rapport financier par le trésorier
* Approbation du bilan financier
* Présentation du budget prévisionnel 2022/2023 et approbation
* Présentation des projets départementaux pour la saison 2022/2023
* Mise à l’honneur des athlètes para karaté

# I - PRÉAMBULE

* Réception et vérification des pouvoirs

* Émargement des représentants des associations membres de l’organisme départemental et des membres du comité directeur

# II - PRÉSENTS

* Le Comité Directeur

* Les représentants des associations membres de l’organisme départemental

# III – OBJET DE LA RÉUNION

Les représentants des associations du Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Karaté et Disciplines Associées se sont réunis en assemblée générale ordinaire en date du 26 Novembre 2022 à 14h30, à la salle Olympie, au 809 boulevard des Écureuils 06210 Mandelieu la Napoule sur convocation par mail de rappel le 5/11/2022. L’annonce de cette assemblée est inscrite au calendrier en ligne sur nos sites, depuis septembre 2022.

# IV – RÉUNION

L’assemblée générale ordinaire est présidée par Mme PERONNET Dominique agissant en qualité de présidente, assistée de Melle JAIME Marion Vice Présidente.

Mme PERONNET Dominique, présidente du Comité Départemental du 06 de Karaté et D.A., ouvre la séance à 15h et remercie les membres présents d’avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

# V – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Au jour de l’assemblée générale, 109 clubs (205 voix) peuvent prendre part à l’assemblée générale ordinaire. Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les responsables des clubs présents et qui demeure annexé au présent procès-verbal.

Après vérification et comptabilisation de la feuille de présence dûment signée, il a été constaté que 11 clubs étaient présents lors de cette assemblée soit un total de 40 voix.

Le quorum n’étant pas obligatoire pour une assemblée générale ordinaire, l’assemblée peut se tenir valablement. La présidente rappelle l’ordre du jour.

## 5.1 – APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

La présidente propose la lecture du procès-verbal de l’assemblée générale extraordinaire du 27 novembre 2021, en précisant que celui-ci a été adressé à tous les clubs et également mis sur le site CD06KDA. Personne n’en demandant la lecture et personne ne prenant la parole, la présidente le met aux voix. Le vote a lieu à main levée, le procès-verbal du 27 novembre 2021 est approuvé à l’unanimité.

## 5.2 – RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

RAPPORT MORAL PRESIDENTE CD06KDA

**La partie sportive**, Notre Département comptait pour cette année sportive 2021 2022 que je qualifierais d’année de reprise : quelques 4007 licenciés, à titre indicatif nous sommes à ce jour à 6039 licenciés.

Le programme sportif proposé, sur cette année 2021 2022 a été dense.

Nous avons essayé de proposer un ensemble d’actions « re dynamisantes » pour nos disciplines FFK en mettant en avant un maximum de nos disciplines, en essayant de proposer au moins une action à chacun.

Il nous faut, désormais travailler à motiver nos bénévoles, qui manquent cruellement : dans tous les domaines, sportif, logistique : ils ne sont que deux à mettre et démettre nos compétitions.

**La partie économique,** après la Fédération, le Département a exonéré tous ses clubs de leur cotisation annuelle, et a financé intégralement les deux coupes de Franc e organisées.

Les finances de notre département s’autosuffisaient et donc aucune subvention Fédérale n’ont été nécessaires.

Par contre nous avons obtenu toutes nos subventions conseil Départemental, ANS ancien CNDS

Nous avons toujours une trésorerie positive à ce jour, mais ceci est dû à l’apport de la ZID.

**La partie sociale**, toujours deux salariées à temps partiel chacune : une au secrétariat, une à la communication. Le secrétariat du CD06KDA est mutualisé avec la Ligue et la zone interdépartementale, le secrétariat n’est ouvert que deux jours par semaine.

Un emploi a temps plein mixant la fonction secrétariat et communication serait peut-être a envisagé.

En conclusion une période bien morose que nous espérons loin derrière nous. Toutes les bonnes volontés et plus encore seront nécessaires pour faire repartir la machine.

LA PRESIDENTE PERONNET D.

## 5.3 – RAPPORT DU SECRÉTAIRE GENERAL

M. DALBERA Gérard, secrétaire Général du Comité Départemental du 06 de Karaté et DA est absent excusé, pour cause de compétition. Nous ne sommes donc pas en mesure de présenter quoique que ce soit.

Le calendrier sportif a été respecté et à proposer à chacune des disciplines au moins une action. Deux coupes de France ont été réalisées en plus des compétitions sélectives traditionnelles, deux sessions de formations : AFA/DAF/DIF. Des stages experts ont eu lieu notamment celui de Mandelieu qui a rassemblé quelques 300 personnes toutes disciplines confondues. Les passages de grades, deux opens PPB.

## 5.4 – RAPPORT FINANCIER

Rapport financier 2021-2022

**Introduction**

Mesdames, Messieurs, et chers adhérents

Les dirigeants de votre comité départementale Alpes Maritimes sont heureux de vous présenter ses comptes pour l’exercice 2021 2022 conformément aux dispositions de nos statuts.

Le comité départementale CD06KDA a clôturé le 31 aout 2022 les comptes de son exercice comptable.

Comme à l’accoutumée, la durée de cet exercice a été de 12 mois.

Nous vous rappelons que notre comptabilité est tenue selon la méthode dite de caisse. Le comité tient l’inventaire de ses réserves et de ses investissements ; il procède à un rapprochement bancaire permettant d’établir la correspondance entre les comptes qui vous sont présentés et la situation bancaire effective de l’association.

Les opérations comptables ont été saisies par le cabinet comptable Brisville à Mougins et les dirigeants de l’association, tout particulièrement le trésorier, ont validé les comptes qui vous sont présentés.

Le rapport financier évoque successivement :

* Point sur le Compte de Résultat du Varam
* Les résultats de la gestion du CD06KDA pour l’exercice 2021 2022
* La situation de la trésorerie à la clôture de l’exercice

A la suite de cet exposé, nous soumettrons à votre vote les résolutions habituelles relatives à l’approbation des comptes, au quitus de gestion et à l’affectation du résultat.

Nous vous rappelons également que conformément aux dispositions statutaires, les comptes ont été tenus à la disposition des membres au siège pendant les 15 jours précédant notre assemblée et qu’ils peuvent être librement consultés au siège par les membres de l’association, sur rendez-vous.

**Point sur le Compte de Résultat du Varam :**

La part du varam représente environ 30% de notre Compte de résultat : le solde de notre trésorerie CD06KDA vient en grande partie de la VARAM : 40000€ de la vente du siege de toulon. Il reste un reliquat à nous devoir.

**Résultat exercice Produits : 129032.82€**

Le Département a exonéré tous les clubs de la cotisation Fédérale à la suite de la FFK afin qu’ils puissent repartir correctement.

Les ventes de marchandises, 19724.50€, principalement les ventes de passeports 14302.50€

Les subventions : conseil Départemental : 5000€/ ANS : 6500€/ FFK : 12078€ + 67088€

Les transferts de charges : 5917.32€ essentiellement des remboursements de la Ligue PACA KDA

**Charges : 110450.25€**

Achats de marchandises : 9699.29€

Stock : 334.88€

Charges externes : 81183.56€

Taxes : 276€

Salaires et charges sociales : 9184.03€+6382.64€

Amortissements : 330.53€

**BENEFICE : 19122.44€**

**Trésorerie :**

Au 31/08 le solde au crédit agricole est de 20025.88€

Le solde du livret A est 50000€

Approbation des comptes :

Merci de votre attention

VOTE DU BILAN ET DES COMPTES DE RESULTATS

Le vote se fait à main levée

Les comptes de résultats et bilan sont adoptés à l’unanimité des membres présents et représentés.

L’assemblée générale donne quitus à la représentante du Trésorier absent excusé, notre Vice- Présidente JAIME Marion en adoptant à l’unanimité l’ensemble des rapports financiers compte de résultat et bilan pour la saison 2021/2022.

**BUDGET PREVISIONNEL 2022/2023**

Voir Détail en piéces jointes

VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2021/2022

Le vote se fait à main levée. Le budget prévisionnel 2022/2023 est adopté à l’unanimité des membres présents et représentés.

## 5.5 – RAPPORT DU DTD

Commentaires constructifs sur la saison passée.

Problématique du désengagement général des bénévoles suite au COVID

Présentation du calendrier.

Autant de points évoqués par notre Directeur Technique.

## 5.6 – QUESTIONS DIVERSES

Un bref débat constructif et très convivial entre les membres présents.

Deux athlètes prometteurs sont mis à l’honneur, une participation de 200€ de frais de déplacement leur est remis, Melle Fanny et M. .. qui ont obtenus chacun des podiums nationaux.

## 5.7 – CLOTURE DE LA RÉUNION

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h00.

De l’assemblée, il a été dressé le présent Procès-verbal signé par la Présidente et le Secrétaire Général.

Mme PERONNET Dominique M. DALBERA Gerard

Présidente CD06KDA Secrétaire Général CD06KDA

Vice Présidente de la Ligue côte d’Azur de karaté et D.A.

Membre du Conseil d’Administration de la Fédération Française de karaté et D.A. Trésorière Adjointe du CDOS06

